Bien-être & Esthétique

Catalogue des formations
Pour particuliers et professionnels

Août 2014—Juin 2015



Une professionnelle à votre écoute
Un enseignement de qualité
Des conseils personnalisés tout au long de la formation
Des méthodes adaptées



Ecole agréée par la FFPMM,
Fédération Française des Praticiens en Massages et Modelages







Table des matières

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

POURQUOI APPRENDRE LE TOUCHER?

Vous êtes?



- Un professionnel de l'esthétique, de la coiffure, ou d'une branche paramédicale (infirmier, sage-femme, aide-soignante, etc...)
- Un étudiant à la recherche d'information spécifique.
- Un praticien(ne) déjà en exercice souhaitant proposer de nouvelles prestations à sa clientèle et développer son chiffre d'affaires.
- Vous êtes à l'affût de nouveautés?
- Vous recherchez un revenu complémentaire à votre activité actuelle?
- Vous vous dirigez vers une nouvelle profession?

Choisissez la réussite!

Public concerné

- professionnels des métiers du bien-être
- professionnels de la santé (médicaux, paramédicaux ou sanitaires)
- professionnels du sport et de la remise en forme
- professionnels de la beauté
- professionnels de la psychologie et de relation d'aide
- professionnels des secteurs socio-éducatifs et socioculturels
- professionnels du soutien à domicile
- professionnels du monde des arts
- demandeurs d'emplois en reconversion
- toutes les personnes qui souhaitent se cultiver ...

Votre formatrice



Paulette Judith Arequion
Formatrice en techniques corporelles depuis 2005
Diplômée en Massothérapie à Weimar College en Californie
Diplômée d'Etat en Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
Accréditée dans l'éducation médicale et continue par l'école de médicine de l'Université de Loma Linda en Californie
Ancienne assistance de cure en balnéo et thalassothérapie aux Etats-Unis et en France

Numéro d'activité

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro **42 67 04268 67** auprès du préfet de la région Alsace.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

Vous désirez travailler dans les métiers du bien-être?

- Apprenez à mettre en place des actions de développement des ressources personnelles (physiques, psychologiques,…) afin de favoriser l'équilibre et le bien-être de la personne.
- Vous serez ainsi capable de mettre en place des actions de coaching.
- Vous apprendrez aussi à diriger un cabinet.

Conditions d'accès à ce métier

Ce métier est accessible sans diplôme particulier.



Environnement de travail

- Association
- Centre de remise en forme
- Institut de formation

Structure

- Au domicile de particulier
- Travail en indépendant
- Salarié

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de ce métier s'exerce au sein de cabinets, d'associations, parfois en relation avec différents intervenants (personnel de santé, personnel éducatif, ...) et en contact avec le public.

Activités

- Identifier le motif de consultation de la personne, cerner son environnement et l'informer sur la prestation (techniques, objectifs, coût, ...)
- Proposer des modalités d'accompagnement (relaxation, écoute musicale, ...) et d'intervention en vue d'une prise en charge médicale, psychologique, ...
- Organiser ou mettre en place des actions de communication

Compétences

- Anatomie humaine
- Psychologie
- Techniques de relaxation
- Techniques de gestion du stress
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques d'écoute et de la relation à la personne
- Mener des actions de coaching auprès d'un type de public (particuliers, salariés, sportifs professionnels)
- Mettre en place une séance individuelle ou collective (relaxation, exercices d'improvisation, ...) et guider le ou les participants pendant la séance
- Communiquer les fondements philosophiques, les mouvements, ... aux pratiquants d'une discipline
- Conseiller et informer des clients sur des produits et effectuer la vente
- Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure
- Mener des actions de formation au sein d'un organisme

Pour en savoir plus...

Pole emploi a crée dans le ficher **ROME** - la fiche **n°K1103** pour le **Développement Personnel et bien-être de la personne.** Elle inclue le descriptif sommaire de l'activité, ainsi que différentes appellations qui entrent dans ce domaine. Nous y retrouvons, entre autres: Sophrologue, **Relaxologue**, ... C'est une avancée certaine au niveau de la France, de la reconnaissance de nos activités professionnelles, un vrai premier pas...

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

Matériel

Le matériel, les huiles de massage, les huiles essentielles et les photocopies sont fournies gratuitement aux participants, à l'exception des formations aux pierres chaudes (page 10) et aux huiles essentielles (page 16) où les stagiaires doivent prévoir leur matériel.

Diplôme

UN CERTIFICAT SERA DELIVRE A L'ISSUE DE LA FORMATION. **La certification de qualification délivrée au candidat n'est pas un diplôme d'État** (il n'y a pas de diplôme d'État dans cette discipline). **Elle atteste de la formation reçue et des connaissances acquises au cours de cette formation.**

Conditions d'obtention du certificat :

- Rendre tous les devoirs maison
- Faire un rapport de stage (études de cas)
- Réussir sur tous les points de contrôle (postures, prise de contact, fluidité des mouvements..).
- Si l'élève n'est pas encore prêt, il devra repasser une session de rattrapage facturée 60 Euros.

Mode de règlement

- Chèque
- Espèce
- Virement bancaire
- Chèque Emploi Service Universel (CESU) – Voir p.6

Tous les tarifs sont nets. Le paiement échelonné est acceptable sur demande.

Inscription

Vous trouverez un contrat de formation à la fin de ce catalogue. Avant tout démarrage d'un cycle de formation, il est possible de demander un **entretien** afin de déterminer au mieux les besoins de chacun et de personnaliser l'enseignement proposé.

Lieux

- **Au centre à Strasbourg :** pour les formations en groupe
- **Domicile :** à votre domicile ou en entreprise pour les formations en individuel
- **Alsace :** sur toute l'Alsace en fonction de vos disponibilités
- **Votre région :** dans votre région sur toute la France et en Outre-mer à partir de 4 élèves, pour une formation sur 4 jours minimum.

Moyens pédagogiques et techniques

- Support pédagogique : polycopiés détaillés remis à chaque participant
- Devoirs à rendre à la fin de chaque cours théorique et des exercices à pratiquer à la maison
- Contrôle final : devoir écrit et enchaînement complet d'une séance à exécuter
- Stage pratique : 6 études de cas + rapport complet

Le suivi de l'exécution du programme

- Feuilles de présence par demi-journées
- Formateur
- Planning d'intervention
- Evaluation intermédiaires effectuées
- Délivrance d'un certificat si le niveau le justifie

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr



Vous êtes un particulier?

Le Cheque Emploi Service vous permet de rémunérer et déclarer votre professeur que vous employez à votre domicile (ou résidence secondaire).

Le chéquier emploi service

Votre chéquier est gratuit et se compose de chèques pour rémunérer votre salarié et de volets sociaux pour le déclarer. Adressez-vous à votre établissement bancaire ou postal pour l'obtention et le renouvellement de votre chéquier (un formulaire à remplir et à renvoyer accompagné d'un RIB - délai d'obtention environ 2 à 3 semaines .

Mode d'emploi

1 - L'employeur commande un chéquier emploi service à sa banque NB: Quand vous êtes en possession du chéquier, vous n'êtes pas obligé de vous en servir si vous changer d'idée. Vous êtes tout à fait libre de vous en défaire si vous le souhaitez.
2 - Lors du paiement, il y a deux volets : 1) un chèque "normal" que l'employeur remet à son salarié. 2) un volet social est à renvoyer à l'URSSAF dans une enveloppe fournie. Il faut indiquer dessus : le nom et prénom de l'employé, son numéro de sécurité sociale, son adresse, le nombre d'heures effectuées, le salaire versé, et cocher la case "base forfaitaire" ou "salaire réel" en fonction du type de déclaration choisi.
3 - Les cotisations sont calculées par l'URSSAF. Ils sont directement prélevées sur le compte de l'employeur.
4 - Après remise du chèque au salarié, l'employeur doit transmettre à l'URSSAF dans un délai de 10 jours le volet social. A la réception de celui-ci, l'URSSAF retourne une attestation d'emploi au salarié indiquant en détail les différentes cotisations salariales (assurance maladie, assurance vieillesse, assedic, etc.) pour chaque chèque émis. Cette attestation fait office pour le salarié de bulletin de paie et d'autre part un avis détaillé concernant le prélèvement automatique est envoyé chaque mois à l'employeur.
5 - A la réception du premier volet social, l'URSSAF vous envoie par courrier le code pour accéder à votre compte personnel sur son site.

50% de réduction d'impôt ou de crédit d'impôt

En tant qu'employeur d'un professeur salarié à domicile, vous bénéficiez d'avantages fiscaux sur les heures de cours payées au professeur et sur les frais d'inscription conformément à l'article 199 du Code Général des Impôts:
- si vous êtes imposable: 50% de réduction d'impôt
- si vous n'êtes pas imposable: 50% de crédit d'impôt sous réserve de remplir certaines conditions.

Exemple pour un salaire net de 100 Euros

Pour un salaire net de 100.00 €, votre dépense globale s'élèvera à 132.58 €. Au final, le cours de massage vous revient à 66.29 €, après la déduction fiscale de 50%.

Renseignements

URSAFF - Cheque Emploi Service Universel : téléphone 08.20.86.85.84 Contact courriel Cheque Emploi Service (centre national situé à Saint-Étienne) : cntces@ursaff.fr
SERVICES A LA PERSONNE - AGENCE NATIONALE : mode de fonctionnement du CESU (cheque emploi service universel) - Numéro Indigo : 0 820 00 23 78

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION EN MASSAGE GRÂCE AU DIF?

Chaque salarié, en CDI et avec moins un an d'ancienneté dans la société, peuvent prétendre à 20 heures de DIF chaque année. Le nombre d'heure est calculé au prorata temporis quand le salarié est en CDD ou à temps partiel.

L'acquisition d'heures DIF est limitée à 120 heures par salarié (c'est-à-dire les heures DIF peuvent être cumulées sur 6 années pour un salarié à plein temps).

Chaque année, l'employeur doit informer par écrit ses salariés de leurs droits au DIF. Ceci est d'habitude fait le 31 décembre. Les heures DIF sont calculées au prorata temporis pour chaque salarié avec au moins un an d'ancienneté dans la société.

RAPPEL

1. Faites votre demande PAR ECRIT en envoi recommandé avec AR.
2. Conservez une copie de chacune de vos demandes et de chaque refus de votre employeur.

Exemple:

* Information DIF au 31/12/2010 pour un salarié à plein temps embauché le 01/07/2009 : droit au DIF = 20 (1+6/12) = 30 heures
* Information DIF au 31/12/2010 pour un salarié à plein temps embauché le 01/05/2010 : Droit au DIF = 0 heure
* Information DIF au 31/12/2010 pour un salarié à plein temps embauché le 01/08/2008 : droit au DIF = 20 (2+5/12) = 28 heures

Comment utiliser son DIF pour apprendre à masser?

En tant que salarié, l'initiative vous revient pour proposer la formation à laquelle vous souhaitez assister, mais l'employeur doit vous donner son approbation.

Les démarches à suivre sont:

1. Renseignez-vous auprès de votre entreprise ou de Pôle Emploi pour établir le nombre d'heures de formation auquel vous avez droit.
2. **Appelez-nous au 03 88 65 75 02** pour que nous puissions déterminer ensemble quelles sont les formations qui vous intéressent.
3. Nous vous enverrons très rapidement le ou les devis et les plans de formations que vous devrez transmettre à votre entreprise.
4. Faites votre demande **par écrit en recommandé avec AR.** Elle doit comprendre les documents suivants:
- lettre de demande (voir le modèle de lettre pour faire votre demande DIF)
- devis
- plans de formation de chaque module de formation demandé
5. Si votre employeur est d'accord, il doit vous le mentionner **par écrit** en signant le devis sur lequel il aura marqué "Bon pour accord".

L'employeur a un mois pour fournir sa réponse. S'il ne répond pas, considérez son silence comme une acceptation.

Et si mon employeur refuse?

Si votre employeur refuse, vous pouvez renouveler votre demande l'année suivante. S'il refuse à nouveau la 2ème année, vous pouvez vous adresser directement à l'OPCA auquel votre employeur est rattaché pour soumettre votre demande de financement.

Portabilité du DIF

En cas de rupture de contrat ou de licenciement, vous pouvez utiliser vos droits DIF pour suivre des formations en massage. C'est ce qu'on appelle la portabilité du DIF.

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MODÈLE DE LETTRE
POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE DIF

Vos références :......................
M/Mme ....
Service...................................
Date.......................................

A l'attention de :
M..
Service...

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mes droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation, je souhaite utiliser mon capital d'heures disponibles pour suivre la formation suivante :

Formation...
Objectifs de la formation..
Organisme de formation :
Sarl Espace RENAITRE, Le Mathis 204 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG
Téléphone : 03 88 65 75 02
E-mail : contact@espacerenaitre.fr – N° déclaration d'existence : 42 67 04268 67

Dates du stage ....
Lieu : 204 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG
Durée :
Coût pédagogique : ....€ TTC (non assujettis TVA) pour la durée de session

Je vous joins le programme de la formation. Ce stage s'applique aux actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

La Sarl Espace RENAITRE se tient à votre disposition pour vous faire parvenir l a convention de stage.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

Signature

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE POUR L'INSCRIPTION

être capable de comprendre, de s'exprimer, de structurer ses interventions orales et ses écrits et de les argumenter (minimum requis : niveau V),

être motivé et exprimer un intérêt majeur pour la formation et la profession,

être capable d'être acteur de sa propre formation, notamment en se documentant par ailleurs, en sachant s'approprier et réinterpréter les acquis de la formation, en pratiquant le massage entre les sessions de formation, en s'informant sur les démarches permettant l'installation professionnelle,

être disposé à entrer dans une dynamique d'évolution personnelle, de compréhension de soi et de son propre mode « d'être en relation »,

être naturellement capable d'empathie, c'est à dire être en capacité de percevoir en partie ce que l'autre ressent et ce qu'il éprouve émotionnellement,

savoir faire preuve d'attention à autrui et de respect ; de maîtrise de soi, de rigueur et d'assiduité,

savoir faire preuve de capacité d'adaptation, d'esprit d'ouverture, de tolérance, ainsi que de discernement,

présenter des capacités d'attention, d'écoute, de dialogue et de travail en groupe

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE SUÉDOIS

Présentation

Le massage suédois a pour principal objectif de créer sur le corps les mêmes effets que ceux obtenus par la gymnastique. Il inclut un type et un ordre de manœuvres spécifiques. Il procède de techniques classiques consistant en un soin relaxant et dynamisant à la fois.

Nature des actions de formation

- Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
- Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.

Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Apprendre les 7 manœuvres de base ayant pour effet de dénouer les tensions localisées
- Favoriser une bonne oxygénation ainsi qu'une bonne circulation.
- Savoir s'adapter en fonction des besoins du receveur : pression légère ou profonde, rythme relaxant ou tonique, travail de zones spécifiques ou général.

La progression pédagogique

Partie théorique (5 heures) :

- Histoire de la relaxation et introduction au toucher
- Notion de pression et de transfert de poids de corps
- Les lois et les régulations du massage en France

Partie pratique (10 heures en classe et 6 heures de stage pratique):

- L'attitude posturale, outil incontournable pour rester efficace
- Sécurité pour le praticien, prévention de blessures
- Écoute, fluidité et progressivité \
- Technique de drapage pour le confort du receveur

Tarifs

	Particuliers	Professionnels
Individuel :	675,00 Euros	900,00 Euros
Groupe :	450, 00 Euros par personne	675,00 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 20 août et 27 août de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 24 septembre de 09h30 à 12h30 2015: 08, 15 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 05 février de 13h30 à 16h30 2015: 08, 15 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 06 mai de 9h30 à 12h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE CALIFORNIEN

Présentation

Le massage californien est une approche globale qui vise autant la détente que l'éveil d'une conscience psycho corporelle. Ce massage utilise de longs mouvements lents et fluides qui permettent une profonde relaxation physique et psychologique.

Nature des actions de formation

- Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
- Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.

Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Procurer une relaxation profonde sur l'ensemble du corps dans le but d'améliorer le bien-être, en régulant le système nerveux et en procédant à une détente musculaire globale.
- Comprendre la dimension relationnel à l'autre
- Connaître les généralités et les effets bénéfiques des techniques corporelles et manuelles
- Acquérir un outil professionnel de base performant

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Repères théoriques pour comprendre l'incidence du toucher : les effets, les conséquences, les résultats attendus
- Savoir préparer le client à recevoir une séance

Partie pratique (12 heures en classe et 24 heures de stage pratique:

- Techniques manuelles enseignées : effleurages, modelages, étirements, pétrissages, vibrations
- Utilisation des huiles durant le traitement et gestion pratique d'une séance
- Acquisition d'une posture équilibrée et non épuisante pour le praticien
- Exercices d'assouplissements et de respiration

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Individuel :	675,00 Euros	900,00 Euros
Groupe :	450,00 Euros	675,00 Euros
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 10, 17 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 octobre de 9h30 à 12h30 2015: 22, 29 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 12 février de 13h30 à 16h30 2015: 22, 29 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 28 mai de 9h30 à 12h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES

Présentation

Le massage aux pierres chaudes a la particularité de ré-harmoniser les différentes fonctions énergétiques du corps. Il dénoue les tensions et détend tout le corps, c'est un excellent détoxifiant. Il participe de façon active à l'évacuation du stress.

Nature des actions de formation

- Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
- Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Conditions : Avoir suivi la formation en soin suédois ou la formation en soin californien ou la formation en massage ayurvédique (ou sur présentation d'un certificat venant d'une autre école)
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Intégrer l'utilisation des pierres basaltes dans le traitement.
- Utiliser les pierres chaudes et froides à l'intérieur d'un même traitement.
- Apprendre à bien positionner les pierres sur le corps
- Organiser une séance complète

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Histoire et présentation des pierres chaudes et froides
- Préparation à une séance aux pierres chaudes
- Règles d'hygiène et de sécurité

Partie pratique (8 heures en classe et 24 heures de stage pratique) :

- Le traitement aux pierres chaudes et leur positionnement sur le corps
- L'application des pierres sur la partie postérieure du corps
- L'application des pierres sur la partie antérieure du corps
- Gestion et organisation d'une séance complète

Conditions

Avoir suivi la formation en soin suédois ou la formation en soin californien ou la formation en abhyanga (ou sur présentation d'un certificat venant d'une autre école)
Avoir acheté le kit de pierres chaudes. Le matériel est obligatoire pour cette formation.

Tarifs

	Particuliers	Professionnels
Individuel :	495,00 Euros	660,00 Euros
Groupe (à partir de 2 personnes) :	330,00 Euros	495,00 Euros par personne
Session de rattrapage	80,00 Euros	80,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 15 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 23 octobre de 13h30 à 17h30
	2015: 26 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 04 mars de 13h30 à 17h30
	2015: 27 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 03 juin de 13h30 à 17h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

DRAINAGE

Présentation

Le drainage de la lymphe aide à soulager les douleurs des jambes, les menstruations difficiles, le stress...Il détend, favorise le sommeil, et diminue la cellulite. Il est également indiqué pour les femmes enceintes et est reconnu pour conserver une jeunesse éternelle.

Nature des actions de formation

- Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
- Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : esthéticiennes

Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Stimuler avec douceur les fluides dans un but de prévenir la cellulite et les rides et pour un soucis esthétique et de bien-être
- Rendre la peau plus jeune et plus éclatante.

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Le système de drainage : composition, rôle, structure et organisation du réseau
- Le système nerveux et son impact sur le drainage dans l'approche du bien-être
- Le tissu conjonctif et la formation des gonflements
- Les avantages du drainage

Partie pratique (18 heures en classe et 24 heures de stage pratique) :

- Les modalités d'exécution des techniques manuelles
- Les manœuvres spécifiques : apprentissage, analyse et application des mouvements de pompage ou de drainage
- Application des mouvements sur tout le corps (membres supérieurs et inférieurs, thorax, abdomen, cou, visage)

Tarifs

	Particuliers	Professionnels
Individuel :	945,00 Euros	1260,00 Euros
Groupe :	630,00 Euros	945,00 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 30 octobre, 6, 13 novembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 26 novembre de 13h30 à 16h30
	2015: 11, 18, 25 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 avril de 09h30 à 12h30
	2015: 11, 18, 25 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 juillet de 13h30 à 16h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE ASSIS

Présentation

Le massage amma assis offre un moment de détente express et peut se donner en tout lieu grâce à la mobilité de la chaise. Peu de place est nécessaire et on peut rester habillé pour recevoir le traitement. C'est une formule idéale pour une première approche du bien-être ou un moment de détente rapide.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Procurer une relaxation et un bien-être général
- Eliminer les sensations de tension, stress et lourdeur au niveau de la nuque, du dos et des bras
- Apporter une meilleur souplesse du dos
- Permettre de mieux combattre les tensions de la vie quotidienne
- Accroître immédiatement le degré de vigilance, de concentration, la capacité d'action et de production.

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Les différents aspects du amma assis
- L'histoire du amma
- Localisation des points d'acupression
- Les précautions préliminaires

Partie pratique (5 heures en classe et 24 heures de stage pratique) :

- Acquisition des différents touchers (pression avec paume de la main, avec l'avant-bras, avec le coude...) et maîtrise des pressions, des étirements, et des percussions.
- Chorégraphie du Kata
- Enchaînement d'une séance complète

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Individuel :	360,00 Euros	480,00 Euros
Groupe (à partir de 2 personnes) :	285,00 Euros	427,50 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 2 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 13h30 à 15h00, 23 octobre de 10h30 à 12h30 2015: 11 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 13h30 à 15h00, 4 mars de 8h30 à 10h30 2015: 7 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 13h30 à 15h00, 03 juin de 10h30 à 12h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

RÉFLEXOLOGIE

Présentation

La réflexologie est une technique holistique dans laquelle la pression avec le pouce et les doigts est appliquée à des zones "réflexes" qui ont été tracées sur les pieds et les mains. En appliquant la pression et en stimulant les pieds ou les mains vous favorisez une meilleure circulation et améliorez l'état générale des différents organes correspondants.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Débloquer les tensions physiques et psychiques.
- Libérer les toxines.
- Normaliser la circulation énergétique par une sensation générale de bien-être.
- Connaître différentes techniques de soutiens, de pressions pour effectuer la réflexologie et connaître les zones réflexes du pied et de la main.
- Etre capable de pratiquer les techniques appropriées.

La progression pédagogique

Partie théorique (11 heures en classe) :

- Découverte des zones réflexes des pieds et des mains
- Études sur le principe de correspondance entre certaines zones réflexes et organes.
- Historique de la réflexologie
- Anatomie du pied et de la main
- Les précautions d'hygiène et les bienfaits
- Les techniques de réflexologie plantaire et palmaire

Partie pratique (10 heures en classe et 24 heures de stage pratique) :

- Localisation des zones réflexes sur les pieds et les mains
- Manœuvres préparatoires
- Techniques manuelles : pression verticale et glissée, rotation, frottement, pétrissage, étirement, assouplissement, relaxation du diaphragme…

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Individuel :	945,00 Euros	1260,00 Euros
Groupe :	630,00 Euros	945,00 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 29 octobre, 5, 12 novembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 26 novembre de 09h30 à 12h30 2015: 12, 19, 26 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 avril de 13h30 à 16h30 2015: 10, 17, 24 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 juillet de 9h30 à 12h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE AYURVÉDIQUE

Présentation

L'Abhyanga est l'une des manières les plus efficaces de réduire le stress, embellir la peau, d'améliorer la circulation des fluides et d'éliminer des toxines de l'organisme. En mélangeant les herbes antiques d'Ayurveda à des huiles, il a pour fonction d'épurer, de nourrir et de modifier la tonalité de la peau. Il favorise le drainage, réduit l'activité des radicaux libres et les dé-toxifie. Les herbes utilisées ont des antioxydants puissants et des propriétés antibactériennes. Ce soin de bien-être est prescrit dans l'Ayurveda car il est l'une des clefs à la longévité. Il aide à apaiser le dosha de Vata et c'est ce dosha qui dessèche la peau lorsque nous vieillissons.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Pratiquer les techniques de base du soin ayurvédique sur l'ensemble du corps.
- Éliminer les toxines de toute nature et augmenter le Prana et la capacité de mobilité et d'adaptation aux évènements extérieurs.
- Stimuler les Marmas pour favoriser la circulation énergétique et ré harmoniser le corps et l'esprit.
- Réactiver les différents centre énergétiques des Chakras

La progression pédagogique

Partie théorique (5 heures en classe) :

- Présentation de l'Ayurvéda et étude des constitutions Vata, Pitta et Kapha
- Apprentissage des différents touchers selon la constitution et dans la perspective d'un massage personnalisé
- Études des huiles ayurvédiques
- Approche sur les chakras et leurs fonctions

Partie pratique (10 heures en classe et 6 heures de stage pratique) :

- Préparation de la cabine
- Prise de contact
- Techniques manuelles : drainage, effleurage, recharge, pétrissage, marma thérapie
- Enchaînements de ces techniques sur les différentes parties du corps
- Conclusion du soin ayurvédique

Tarifs

	Particuliers	Professionnels
Individuel :	675,00 Euros	900,00 Euros
Groupe:	450,00 Euros par personne	675,00 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 21 août et 28 août de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 24 septembre de 13h30 à 16h30
	2015: 07, 14 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 05 février de 9h30 à 12h30
	2015: 09, 16 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 06 mai de 13h30 à 16h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE INDIEN DE LA TÊTE

Présentation

Destiné à l'utilisation des coiffeurs, le champissage indien du crâne vous permet d'offrir un bref moment de bonheur à vos clients. Nous apprécions tous ce moment de détente chez le coiffeur. Du Sanskrit 'Champi', le champissage indien de la tête est un vrai shampooing effectué à sec ou avec de l'huile sur la tête, les épaules, la nuque et le visage. Il est bénéfique pour soulager du stress, de la tension, et de la fatigue. Les clients ayant reçu de soin disent avoir ressentit une paix intérieure et une détente profonde, et à la fois une revitalisation et une meilleure capacité à se concentrer.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- réaliser un champissage
- connaître les généralités et les effets bénéfiques des techniques corporelles et manuelles
- améliorer l'éclat du cuir chevelu
- fortifier et stimuler l'ensemble de la chevelure
- être capable d'augmenter les capacités de régénérescence du cuir chevelu

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Généralités et effets bénéfiques du champissage
- Rappel anatomique
- Comprendre les effets, les conséquences, les résultats attendus
- Apprentissage des règles d'hygiène

Partie pratique (5 heures en classe et 24 heures de stage pratique) :

- Techniques enseignées : effleurages, modelages, points de pression
- Gestion pratique d'une séance
- Acquisition d'une posture équilibrée
- Enchaînement des séquences
- Structuration d'une séance

Tarifs

	Particuliers	Professionnels
Individuel :	360,00 Euros	480,00 Euros
Groupe :	285,00 Euros	427,50 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 8 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 15h00 à 16h30 et 23 octobre de 08h30 à 10h30 2015: 19 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 15h00 à 16h30 et 04 mars de 10h30 à 12h30 2015: 13 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 15h00 à 16h30 et 03 juin de 8h30 à 10h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE POUR FEMME ENCEINTE ET BÉBÉ

Présentation

Destiné aux parents et à leur enfant, le soin du bébé et de la femme enceinte avant et après sa naissance permet de découvrir une autre forme de communication dans une société où la culture du toucher reste encore marginale.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Conditions : Avoir suivi les formations en soin californien, réflexologie et drainage lymphatique (ou sur présentation obligatoire d'un certificat venant d'une autre école)
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Acquérir les différentes pratiques de la relaxation des bébés afin d'approfondir la relation avec eux par le toucher, et de les encourager à développer toutes les dimensions de leur être
- Aider une femme enceinte à se préparer à l'accouchement
- Savoir détendre une femme enceinte et connaître les techniques particulières à son état physique.

La progression pédagogique

Partie théorique (5 heures en classe) :

- Etudes des changements physiologiques durant les 3 trimestres de la grossesse
- Les besoins de la femme enceinte
- Les avantages du soin prénatal
- La place du corps et du toucher vis-à-vis du bébé
- Apprentissage sur les éléments essentiels de l'accompagnement maternel et du tout petit

Partie pratique (10 heures en classe et 6 heures de stage pratique) :

- Déroulement pratique des différents soins
- Techniques corporelles de communication avec la femme enceinte et avec l'enfant
- Apprentissage du toucher comme lien fondamental entre la mère et l'enfant

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Individuel :	675,00 Euros	900,00 Euros
Groupe (à partir de 2 personnes)	450,00 Euros	675,00 Euros par personne
Session de rattrapage	60,00 Euros	60,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 11, 18 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 octobre de 13h30 à 16h30
	2015: 21, 28 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 12 février de 9h30 à 12h30
	2015: 23, 30 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 28 mai de 13h30 à 16h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MASSAGE AUX HUILES ESSENTIELLES

Présentation

L'aromathérapie, ou l'utilisation de parfums à partir de plusieurs extraits de plantes naturelles est pratiquée depuis des siècles pour la méditation, la relaxation, et les soins de beauté. Les huiles essentielles sont les essences provenant des senteurs des écorces, des fleurs, des racines, des baies et des feuilles. Chaque huile possède des propriétés esthétiques et son propre parfum. Comme les huiles essentielles agissent à tous les niveaux de l'être humain, à savoir le physique, le mental et le spirituel, la multitude de leurs propriétés thérapeutiques les diffèrent des produits de synthèse dans ce domaine.

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Intégrer l'aromathérapie dans sa pratique.
- Utiliser les huiles essentielles pour la remise en forme et le bien-être.
- Découvrir le monde aromatique des huiles essentielles à travers les 5 sens (olfactif, gustatif, visuel, tactile et intuitif) pour ensuite les étudier sous différents aspects : composition, vertus et champs d'action correspondants.

La progression pédagogique

Partie théorique (3 heures en classe) :

- Composition des huiles essentielles
- Propriétés des huiles essentielles majeures
- Différents modes d'utilisation

Partie pratique (3 heures en classe et 6 heures de stage pratique) :

- Composition des mélanges
- Manipulation des huiles essentielles
- Application dans une séance de bien-être

Conditions

Vous devez vous procurer le matériel de fabrication et la matière première des produits à base d'huiles essentielles, obligatoire pour cette formation.

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Groupe (à partir de 2 personnes)	180,00 Euros	270,00 Euros par personne

Dates

Formations en groupe	2014: 25 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
	2015: 4 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
	2015: 2 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

MARKETING DU MASSAGE EN ENTREPRISE

Présentation

La plupart des praticiens sont très enthousiastes pour créer leur entreprise, mais ils n'ont pas toujours la capacité à canaliser cet enthousiasme de tel sorte que cela leur procure les résultats souhaités. Nous sommes tous différents et ce qui semble marcher pour une personne ne marche pas nécessairement pour une autre. Ce cours est principalement destiné au débutant qui, a encore peu, ou aucune expérience dans le monde de l'entreprise et du marketing!

Nature des actions de formation

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés ou non en coiffure, esthétique et bien-être
Actions de perfectionnement des connaissances en coiffure, esthétique et bien-être

Les objectifs

Public ciblé : coiffeurs, esthéticiennes, praticiens du bien-être, de la remise en forme, de la santé préventive et de la relation d'aide.
Compétences nouvelles à acquérir : Etre capable de :

- Proposer des massages sur chaise (amma assis et champissage indien du crâne) aux entreprises.
- Développer votre chiffre d'affaires

La progression pédagogique

Partie théorique (9 heures en classe) :

- Comprendre le potentiel d'un marché
- Vente d'une prestation et négociation des honoraires
- Contraction d'une vente
- Animation d'un stand de bien-être

Conditions

Vous devez avoir suivi les formations en massage amma assis et en massage indien de la tête pour vous inscrire à ce module.

Tarifs

	Particuliers	**Professionnels**
Groupe	270,00 Euros	405,00 Euros par personne
Individuel	405,00 Euros	540,00 Euros

Dates

Formations en groupe	2014: 9 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 9h30 à 12h30
	2015: 18 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 9h30 à 12h30
	2015: 5 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 9h30 à 12h30
Formations en individuel	les dates sont à convenir en fonction de vos besoins et disponibilité les lundis ou mardis

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

Présentation

Vous nous proposons les techniques de massage les plus populaires, les plus pratiquées en France et dans le monde; et celles qui seront les plus demandées et appréciées par vos futurs clients.

Avec le massage suédois, vous pourrez proposer des massages aux sportifs et pour une découverte du massage pour les personnes pudiques. Le massage californien conviendra aux personnes qui ont besoin de retrouver une harmonie psychocorporelle. Le massage aux pierres chaudes permettra à vos futures clients de s'évader. Il est aussi souvent offert en chèque cadeau. Vous pourrez donc le vendre pour des occasions comme un anniversaire, la fêtes des mères ou comme cadeau de noël. Avec le drainage, vous détoxinerez les tissus et pourrez proposer des massages amincissants et anticellulite.
Avec le massage amma assis et le massage indien de la tête, vous pourrez pratiquer en entreprise ou dans des foires et salons
La réflexologie conviendra aux personnes âgées (tout comme le massage amma assis pratiqué sur une chaise normale) et aux personnes qui n'aiment pas le massage du corps ou pour traiter des troubles spécifiques dans une approche holistique.
Le massage ayurvédique vous permettra de travailler les énergies (nadis, chakras, cristallothérapie, chromothérapie, etc...)
Avec le massage pour la femme enceinte et le bébé vous pourrez travailler avec une population très spécifiques et proposer des cadeaux de naissance. Le massage aux huiles essentielles vous permettra de vous former à l'aromathérapie et de l'utiliser dans votre pratique quotidienne pour l'élaboration de vos propres mélanges et huiles de massage. Il vous permettra aussi de proposer à vos futurs clients un soin personnalisé.

Programme

	Heures en classe	Heures en stage
Techniques occidentales		
Massage suédois	15	6
Massage californien	15	24
Massage aux pierres chaudes	11	24
Drainage lymphatique	21	24
Techniques orientales		
Massage assis	9,5	24
Réflexologie	21	24
Massage ayurvédique	15	6
Massage indien de la tête	9,5	24
Techniques de spécialisation		
Massage pour la femme enceinte et bébé	15	6
Massage aux huiles essentielles	6	6
Marketing du massage en entreprise	9	
Stage en entreprise + rapport de stage		90
Mémoire de fin d’étude (30 pages)		
Certification en massage bien-être	**147 heures de cours en classe**	**258 heures de stage pratique**

Tarifs (10% déduit du tarif global)

	Particuliers	Professionnels
Formation en groupe	3969,00 Euros	5953,50 Euros par personne

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1: Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par Espace RENAITRE.

Article 2: Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3: Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.
Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

Article 4: Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

Article 5: Utilisation des appareils et du matériel

Les outils et les appareils ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.
Toute anomalie dans le fonctionnement des appareils et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Article 6: Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 7: Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 8: Boisson alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 9: Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des pauses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

Article 10: Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Article 11: Horaire-Absences et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction et portés à la connaissance des stagiaires à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes:

> En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui à en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction de l'organisme de formation.
>
> Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
>
> En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.
>
> Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence.

Article 12: Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent:
Y entrer ou y demeurer à d'autres fins;
Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaires.

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

Article 13: Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Ils sont avisés de la tenue à prévoir avant chaque formation. Lors de la formation, ils sont priés d'avoir les ongles courts, les cheveux attachés lorsqu'ils sont longs et de ne pas porter de bijoux. Formateurs et stagiaires doivent veiller à ce que leur tenue soit décente et adaptée à la pratique enseignée.

Article 14: Affichage

La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 15: Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement...).

Article 16: Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister:

Soit en un avertissement;

Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre;

Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise:

L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise;

L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 17: Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou formateur de l'organisme de formation.

La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.

Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Article 18: Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du : 03/01/2012

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

PLANNING GÉNÉRAL DES FORMATIONS

GROUPE	DATES	PARTICU-LIER *	PROFES-SIONNEL**
		(Euros)	(Euros)
Massage suédois	2014: 20 août et 27 août de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 24 septembre de 09h30 à 12h30	450,00	675,00
	2015: 08, 15 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 05 février de 13h30 à 16h30		
	2015: 08, 15 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 06 mai de 9h30 à 12h30		
Massage californien	2014: 10, 17 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 octobre de 9h30 à 12h30	450,00	675,00
	2015: 22, 29 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 12 février de 13h30 à 16h30		
	2015: 22, 29 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 28 mai de 9h30 à 12h30		
Massage aux pierres chaudes	2014: 15 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 23 octobre de 13h30 à 17h30	330,00	495,00
	2015: 26 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 04 mars de 13h30 à 17h30		
	2015: 27 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 03 juin de 13h30 à 17h30		
Drainage	2014: 30 octobre, 6, 13 novembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 26 novembre de 13h30 à 16h30	630,00	945,00
	2015: 11, 18, 25 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 avril de 09h30 à 12h30		
	2015: 11, 18, 25 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 juillet de 13h30 à 16h30		
Massage amma assis	2014: 2 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 13h30 à 15h00, 23 octobre de 10h30 à 12h30	285,00	427,50
	2015: 11 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 13h30 à 15h00, 4 mars de 8h30 à 10h30		
	2015: 7 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 13h30 à 15h00, 03 juin de 10h30 à 12h30		
Réflexologie	2014: 29 octobre, 5, 12 novembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 26 novembre de 09h30 à 12h30	630,00	945,00
	2015: 12, 19, 26 mars de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 avril de 13h30 à 16h30		
	2015: 10, 17, 24 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 juillet de 9h30 à 12h30		
Massage ayurvédique	2014: 21 août et 28 août de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 24 septembre de 13h30 à 16h30	450,00	675,00
	2015: 07, 14 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 05 février de 9h30 à 12h30		
	2015: 09, 16 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et 06 mai de 13h30 à 16h30		

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

GROUPE	DATES	PARTICU-LIER *	PROFES-SIONNEL**
		(Euros)	(Euros)
Massage indien du crâne	2014: 8 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 15h00 à 16h30 et 23 octobre de 08h30 à 10h30	285,00	427,50
	2015: 19 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 15h00 à 16h30 et 04 mars de 10h30 à 12h30		
	2015: 13 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 15h00 à 16h30 et 03 juin de 8h30 à 10h30		
Massage femme enceinte et bébé	2014: 11, 18 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 1 octobre de 13h30 à 16h30	450,00	675,00
	2015: 21, 28 janvier de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 12 février de 9h30 à 12h30		
	2015: 23, 30 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et 28 mai de 13h30 à 16h30		
Massage aux huiles essentielles	2014: 25 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30	180,00	270,00
	2015: 4 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30		
	2015: 2 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30		
Marketing du massage en entreprise	2014: 9 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 16 octobre de 9h30 à 12h30	270,00	405,00
	2015: 18 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 25 février de 9h30 à 12h30		
	2015: 5 mai de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, 21 mai de 9h30 à 12h30		
Formation complète massage en entreprise	Comprend: massage assis, massage indien de la tête, marketing du massage en entreprise	756,00	1134,00
Formation complète femme enceinte et bébé	Comprend: massage californien, réflexologie, drainage lymphatique, massage pour femme enceinte et bébé	1944,00	2916,00
Diplôme de praticien en massage bien-être	147 heures de cours en classe 258 heures de stage pratique	3969,00	5953,50

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

COURS en INDIVIDUELS (date à convenir)	**DUREE (Heure)**	**TARIFS PARTICULIERS ***	**TARIFS PROFESSIONNELS ****
		(Euros)	(Euros)
Massage suédois	15	675,00	900,00
Massage californien	15	675,00	900,00
Massage aux pierres chaudes	11	495,00	660,00
Drainage	21	945,00	1260,00
Massage amma assis	8	360,00	480,00
Réflexologie	21	945,00	1260,00
Massage ayurvédique	15	675,00	900,00
Champissage indien du crâne	8	360,00	480,00
Massage femme enceinte et bébé	15	675,00	900,00
Marketing du massage en entreprise	9	405,00	540,00

Cours supplémentaires en individuel: 60,00 Euros pour chaque heure supplémentaire.

Séance de massage: 50,00 Euros l'heure—30,00 Euros la 1/2 heure.

*** Tarifs particuliers:** ils vous concernent si êtes un particulier et que vous financez vos formations à vos propres frais

** **Tarifs professionnels:** ils vous concernent si vous recevez un financement dans le cadre de la formation professionnelle et continue (DIF, Pôle Emploi, OPCA, etc..) ou si vous êtes un professionnel indépendant.

Espace RENAITRE, SARL unipersonnelle au capital de 5000 Euros - « Le Mathis » 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 65 75 02 - email : contact@espacerenaitre.fr - Site web: http://www.espacerenaitre.fr

CONTRAT DE FORMATION

Pour vous inscrire à un ou plusieurs cycles de formation, vous devez:

1. Remplir les champs du formulaire
2. L'envoyer **au plus tard 10 jours avant** le début du stage accompagné de votre règlement à l'adresse suivante:

Espace RENAITRE—Le Mathis 204 avenue de Colmar 67100 Strasbourg

Nom **Prénom**

Adresse

Code postal Ville

Téléphone fixe Téléphone portable

Email Date de naissance

Profession

Merci de Cocher les cases suivantes:

Je suis un professionnel indépendant(e), salarié(e), ou demandeur d'emploi et j'obtiens un financement par un organisme.

Je suis un professionnel qui n'a pas peu obtenir d'aide à la formation et je financerai les cours à mes frais.

Je suis un particulier qui souhaite devenir professionnel du bien-être et je financerai les cours à mes frais.

Je déclare avoir pris connaissance des renseignements fournis dans le catalogue des formations de l'organisme de formation Espace Renaitre et ayant valeur d'éléments de contrat sur: la nature, la durée et l'objet des actions de formation; les conditions, les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances et la nature de sanction de la (des) formation (s) que je désire suivre; les références, titres ou diplômes des formateurs.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, je peux me rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, je suis empêché(e) de suivre la formation, je peux résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Dans le cas d'abandon de la formation, le ou les divers règlements effectués ne sont pas restitués, toute formation commencée est due intégralement.

Espace RENAITRE s'engage par le soussigné Directeur pédagogique, à me fournir tous les éléments nécessaires au suivi de l'enseignement proposé, conformément au contrat d'enseignement ci-joint dont j'ai pris connaissance.

Formation(s)choisie(s)	Dates	Tarifs
	Total	

Je joins un chèque de 30% de la somme totale libellé à l'ordre de « Espace Renaitre ». Et je note que cet acompte ne sera pas encaissé avant le délai de rétractation de 10 jours.

Signature du stagiaire
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Fait à :

Date:

Signature:

Signature du directeur pédagogique
Fait à Strasbourg, le

Signature: